

l'a rappelé à lui. Notre Monarque, profondément chrétien, fut vraiment pour tous ses sujets un merveilleux exemple de courage, de bonté, de dévouement. Sa vie si digne et si bien remplie restera toujours une source d'inspiration et de fierté pour tous les membres du Commonwealth. Bien peu d'hommes dans l'histoire du monde ont laissé en mourant des regrets aussi universels, aussi émouvants que feu Sa Majesté George VI. Jamais on n'oubliera le rôle héroïque qu'il a su maintenir sans défaillance depuis le jour où, comme officier de marine, il prit part à la célèbre victoire du Jutland. Son héroïsme calme et simple, il l'a manifesté durant la dernière guerre en restant avec son peuple, au cœur même de Londres, malgré les bombes qui s'abattaient sans cesse sur sa capitale. Son héroïsme noble et discret, il l'a prouvé jusqu'à la fin au cours de la maladie qui devait le ravir à notre affection.

Le souvenir de ce grand homme de bien, la mémoire de George le Bon vivra toujours en notre pays qui en 1939 lui accordait ainsi qu'à son exquise compagne un accueil vraiment royal.

D'autres avant moi, et bien mieux que moi, ont exprimé les condoléances du Canada tout entier à Sa Majesté la Reine, à la Reine Elisabeth, Reine-mère, à la reine Marie, à la princesse royale et à tous les membres de la famille royale. Très humblement, mais avec une sincérité totale, je tenais à ajouter moi-même l'hommage de ma profonde sympathie.

Notre monarchie constitutionnelle est une admirable institution: elle donne à notre démocratie le lustre de sa dignité, elle lui fournit le renfort de sa stabilité. Grâce à la Couronne, notre système parlementaire est assuré d'une continuité ininterrompue par le temps ou par le trépas: "Le Roi est mort, vive la Reine", voilà le cri qui retentit de nouveau après bien des siècles.

(Traduction)

"Le Roi est mort; Vive la Reine!" Ainsi, une fois encore résonnèrent les trompettes d'argent lorsque le Chef des trois rois d'armes d'Angleterre s'avança sur le balcon du Palais St. James, dans son uniforme ancien, pour proclamer que, par le décès de feu notre souverain de bénie et glorieuse mémoire, "la Couronne revient de droit à la Haute et Puissante princesse Élisabeth Alexandra Mary."

Et c'est alors que les lords spirituels et temporels du royaume, assistés du Conseil privé de feu Sa Majesté, et des représentants d'autres membres du Commonwealth, par le truchement du Chef des trois rois d'armes

d'Angleterre, d'une seule voix et d'un seul cœur proclamèrent reine, Élisabeth II, par la grâce de Dieu, reine du Royaume et de tous les autres royaumes et territoires ainsi que Chef du Commonwealth.

La proclamation, faite dans toutes les Îles britanniques et à travers plusieurs pays au delà des mers, ajoute à bon droit et avec justice qu'à notre gracieuse reine, "nous reconnaissons toute foi et obéissance constante avec une humble et sincère affection, priant Dieu, de qui tous les rois et les reines tiennent leur puissance, d'accorder à la princesse royale Élisabeth II un long et heureux règne. Dieu garde la reine!"

Ici, au Canada, selon un précédent établi en 1936, Élisabeth II fut désignée dans la proclamation "Dame lige suprême du Canada." Ces anciens vocables, qui datent de la féodalité, prouvent combien nous sommes attachés à nos traditions parlementaires séculaires. Oui, nous tenons à demeurer toujours fidèles à notre passé, parce qu'il est pour nous un legs d'institutions libres héritées de nos pères.

Mais notre respect des traditions ne s'oppose en aucune façon au progrès. Tout au contraire, l'évolution et la tradition se sont harmonieusement fondues dans l'élaboration de la constitution canadienne. Nous avons préservé nos idéaux, comme un héritage sacré; mais, colonie de la Couronne à l'origine, nous sommes devenus un dominion indépendant, qui en 1867 obtint une autonomie interne presque complète. Peu à peu, nous sommes devenus les maîtres toujours plus absolus à l'intérieur de nos frontières; graduellement, nous avons même conquis notre souveraineté à l'égard des problèmes ayant trait à nos relations extérieures. Depuis 1931, le Canada est une puissance internationale, un État souverain et indépendant faisant partie de l'association libre et spontanée qu'est aujourd'hui le Commonwealth. Signalons ici que dans la proclamation royale du Gouvernement du Royaume-Uni, on ne trouve ni le terme "Dominion", ni le mot "Empire" et que la vieille expression "Commonwealth britannique" est remplacée par "Commonwealth" tout court. Le changement le plus frappant consiste dans l'emploi des termes: "Reine de ce royaume et des autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth" qui ont été employés pour la première fois en Grande-Bretagne. Ainsi, nous constatons qu'aux yeux du Royaume-Uni, le Canada est aujourd'hui un royaume plutôt qu'un dominion. Nous voyons exaucé le désir de sir John A. Macdonald qui voulait appeler notre nouvelle fédération: "Royaume du Canada". Cette nouvelle étape dans la voie de l'indépendance